

Droit processuel italien approfondi

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Période de l'année : Enseignement huitième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Composante : Droit et science politique

Présentation

Dans la continuité des cours de procédure civile italienne et de procédure pénale italienne dispensés en L3, cet enseignement vise à approfondir les concepts propres à ces branches de la procédure dans une perspective nationale mais aussi au regard des exigences européennes et internationales.